

Négociation Annuelle Obligatoire 2023

UN SEUL OBJECTIF : AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES TRAITEMENTS, MAINTENANT !

Suite à la demande unitaire et intersyndicale, la Direction Générale a consenti à organiser une réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) le Mardi 11 avril 2023.

A cette occasion, le discours de la Direction Générale a été très clair : cette réunion NAO se tient à la demande des organisations syndicales et la DG annonce qu'« elle ne dispose d'aucun budget défini, ni de provision à ce sujet ». Elle garantit juste que la direction portera les demandes auprès du ministère, en prévision de la prochaine réunion NAO planifiée le 30 mai 2023 prochain.

Alors que l'inflation ne cesse de croître : **+5,2 %** en moyenne en 2022 auquel il est nécessaire de rajouter les **+2,5 %** depuis le mois de janvier 2023 soit **+7,5 %** ! Dans le détail selon l'INSEE, cette augmentation est particulièrement significative depuis un an pour le gaz : **+33 %**, l'alimentation : **+16%**, l'électricité et transport : **+11 %** etc. Le gouvernement lui-même ose nous dire que cela va durer !

A ce jour, en Occitanie, les collègues ayant recours à la prime d'activité pour boucler les fins de mois, ne sont pas qu'une part marginale de l'effectif. Encore beaucoup trop d'entre nous se trouvent dans les bas des grilles salariales et même pour celles et ceux qui avaient gravis échelons et coefficients, le tassement de la grille salariale qui n'a pas suivi les augmentations du SMIC, est plus que significatif. Cette situation n'est pas tolérable pour les agentes et agents qui ne peuvent assurer un niveau de vie décent à leur famille, tant les pertes de pouvoir de vivre subies ces dernières années, ont remis en question l'alimentation, les départs en vacances, les activités sportives, culturelles et de loisirs.

Les réponses de la Direction Générale et du Gouvernement sont inacceptables !

Face à une politique RH qui tend à l'individualisation des progressions salariales et à la mise en concurrence des agents et des équipes au travers des promotions individuelles et autres primes de partage de la valeur, nous avons la conviction que nous avons la force d'imposer, par nos luttes et mobilisations collectives, un modèle plus juste, plus équitable à notre employeur. Nous revendiquons une réelle augmentation générale des salaires et des traitements :

- ➔ Une augmentation de la valeur du point et de la partie fixe pour les agents de droit privé.
- ➔ Une revalorisation des grilles indiciaires pour les agents de droit public (tout en continuant à revendiquer avec la CGT Fonction publique la revalorisation du point d'indice).
- ➔ Un salaire décent qui permettrait de mieux cotiser pour la retraite et éviterait le versement de la prime d'activité !

Afin de donner le ton à la DG, nous appelons les personnels de Pôle emploi à s'emparer de la journée de grève et de mobilisation du 6 juin et de celles qui suivront, dans le cadre d'un mouvement qui ne se cantonne définitivement pas aux retraites !

